



POTES*EN*CIEL – ÉCOLE DE DEVOIRS

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Pouvoir Organisateur de Potes*en*Ciel (École de Devoirs - EDD)

Centre Public d'Action Sociale de Bastogne (CPAS)

Service Famille et Enfance

(bureau situé au niveau -1 de l'Administration communale)

Coordinatrice

Juliette CARLIER (061 24 09 08 - 0492 34 04 07 - enfance@bastogne.be)

Joignable pour toute question ou information spécifique sur le projet ou l'équipe, pour tous besoins relatifs à l'organisation de Potes*en*Ciel, pour échanger sur les besoins de votre enfant...

Agent administratif

Emilien RENQUIN (061 24 09 77)

Pour les demandes ou questions administratives (facturation, attestation fiscale...).

Équipe d'animation

Anne-Chantal LEBRUN et Julien DELECOURT (0491 56 34 82)

Joignable au pour communiquer un retard, une absence, une information pratique...

1. HORAIRE

L'EDD est ouverte du lundi au vendredi, hors congés scolaires et jours fériés légaux. Elle débutera le 4 septembre 2023 et jusqu'au 5 juillet 2024.

- Lundi : 16h à 18h (pas de départ avant 17h30)
- Mardi : 16h à 18h (pas de départ avant 17h30)
- Mercredi : 12h15 à 17h (présence obligatoire de 13h15 à 16h30)
- Jeudi : 16h à 18h (pas de départ avant 17h30)
- Vendredi : 16h à 18h (pas de départ avant 17h30)

2. TARIFS

1,80 € / enfant / jour (le lundi, mardi, jeudi et vendredi).

2,5 € pour le 1er enfant - 2€ pour les enfants suivants (le mercredi).

Le mercredi, les enfants reçoivent une collation. Le repas de midi est à prévoir par le parent.

Les factures reprenant les montants dus seront communiqués par voie postale tous les deux mois et sont à régler par virement bancaire. Tous les frais liés à nos activités sont déductibles fiscalement.

L'attestation fiscale est à retrouver sur le site Myminf.be

Notre objectif est d'offrir à tous les enfants un service leur permettant de s'épanouir dans les différents champs d'action de l'Ecole De Devoirs (créativité, citoyenneté, scolaire et social). La situation financière ne doit pas être un frein à leur participation. Contactez l'équipe de coordination et nous vous accompagnerons dans vos démarches.

En cas de non paiement des factures, une procédure de recouvrement sera lancée et pourrait entraîner des frais supplémentaires à votre charge.

3. PUBLIC ACCUEILLI

Tous les enfants scolarisés de la 1^{re} à la 6^e primaire (ou demande spécifique), domiciliés ou non sur la commune de Bastogne.

Les enfants doivent être déposés sur le lieu d'accueil par l'école (prendre contact avec la direction de l'établissement scolaire) ou par vos soins.

4. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PRÉSENCE

Inscription en ligne à partir du 14 août 2023 (8h30) sur www.bastogne.be/enfance (places limitées !).

Chaque enfant qui s'inscrit à l'EDD s'engage à y participer au minimum deux fois par semaine. Si votre souhait est d'avoir plus de deux jours par semaine, en fonction des places restantes disponibles, la coordination pourra éventuellement vous offrir des journées supplémentaires.

Pour ce faire, le parent remplira, lors de l'inscription en ligne, ses préférences/choix pour les jours de participation à l'EDD.

Cette fréquentation régulière permet à l'équipe de proposer un travail suivi avec l'enfant et à la famille de concilier son engagement à l'EDD avec son organisation interne.

Les places étant limitées, en cas d'absence ou si vous décidez de ne plus faire participer votre enfant, veuillez prévenir la coordination au plus tôt afin que la place puisse être donnée à un autre enfant.

Dans un respect pour le projet et le travail de l'équipe, après 10 absences non annoncées et justifiées, l'équipe se réserve le droit de facturer les jours d'absence, voir même d'exclure votre ou vos enfant(s) de Potes*en*Ciel.

5. OBJECTIFS VISÉS

Un enfant n'est pas qu'un élève !

Au sein de Potes*en*Ciel, notre équipe veillera à ce que chaque enfant s'épanouisse dans sa vie et dans sa société en proposant des activités en lien avec le décret des Écoles de Devoirs et les quatre missions principales, à savoir :

- le développement et l'émancipation sociale de l'enfant, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle ;
- la créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation ;
- le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et travaux à domicile.

Dans cette vision, et dans la poursuite de plusieurs objectifs quotidiens, nous ne garantissons pas la réalisation complète des devoirs chaque jour.

6. RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Afin que votre enfant puisse profiter au mieux de l'encadrement de Potes*en*Ciel, nous lui demandons d'avoir avec lui :

- son matériel scolaire afin de réaliser ses devoirs. Sans cela, votre enfant ne pourra pas participer à l'accompagnement scolaire ;
- une collation prévue spécialement pour l'EDD ;
- une boisson (idéalement une gourde d'eau).

En cas d'activité spécifique nécessitant du matériel ou modifiant le fonctionnement général, une information vous sera fournie par l'équipe d'animation ou le cas échéants, par e-mail.

7. SANTÉ

Pour assurer au mieux la sécurité de votre enfant au sein de Potes*en*Ciel et selon les règles en vigueur dans ce secteur, nous agissons selon la procédure suivante :

Accident corporel

En cas d'accident :

- si la situation est jugée urgente par l'animateur, l'ambulance sera appelée sans prise de contact préalable avec un membre de la famille ;
- dans le cas contraire, l'animateur contactera en priorité les parents et, le cas échéant, la personne de contact renseignée sur la fiche d'inscription.
 - Si vous en avez la possibilité, il vous sera demandé de venir chercher votre enfant pour l'emmener vous-même dans le service de soin le plus adapté ;

- 30 minutes après la constatation de l'accident, si nous n'avons pu joindre aucune des personnes renseignées, nous ferons appel à une ambulance pour envoyer l'enfant vers le service de soin.

Administration de médicaments

Seuls les médicaments sur prescription médicale (copie de la prescription à fournir) seront administrés à votre enfant. Ceux-ci seront à préparer dans un semainier au nom de l'enfant avec le détail (jours et heures) de la prise des médicaments.

Sans prescription médicale, seuls les soins basiques suivants seront prodigués à votre enfant :

- soigner une blessure superficielle (bleus, plaies, éraflures);
- prendre la température ;
- appliquer de la crème solaire ;
- soulager une piqûre d'insecte ;
- administrer du paracétamol (sirop ou comprimé - ex : Perdolan, Dafalgan pédiatrique...) dans le cas de température élevée (à partir de 38,5°).

Allergies

Veillez à mentionner les allergies sur la fiche d'inscription dans la case prévue à cet effet.

Vaccination

La vaccination contre le tétanos est primordiale dans nos activités. Votre enfant est dans une situation jugée à risque dans le cas du tétanos. Vérifiez bien s'il est en ordre de vaccination et le cas échéant, prenez vos dispositions pour y être avant le début de sa participation aux activités.

IMPORTANT : en cas de changement dans l'état de santé de votre enfant (nouvelle allergie déclarée, trouble(s) de l'apprentissage diagnostiqué(s)...), veuillez en informer la coordination afin de modifier la fiche de votre enfant.

8. LES ACTIVITÉS "EXTRAS"

Dans le cadre de la programmation de Potes*en*Ciel, certaines activités dites "extra" peuvent être programmées. Celles-ci sont susceptibles d'engendrer une participation supplémentaire au frais de l'accueil journalier.

La coordination tentera de proposer des tarifs les plus démocratiques possibles voire la gratuité.

9. SÉCURITÉ ET DISCIPLINE

Lors de l'inscription en ligne, il vous est demandé de mentionner le nom des parents (ou responsables de l'enfant), ainsi que les personnes extérieures autorisées à reprendre vos enfants.

Lors de la reprise de votre enfant :

- pour les parents, jusqu'à ce que l'équipe vous reconnaisse, il suffira de donner votre nom et prénom aux accueillantes qui vérifieront leur liste ;
- pour les personnes extérieures, il sera demandé qu'elles se présentent obligatoirement avec leur carte d'identité afin de prouver leur identité ;
- si une personne non indiquée sur la liste doit exceptionnellement venir rechercher votre enfant, merci d'envoyer un sms aux animatrices (0491 56 34 82). S'il s'agit d'une nouvelle personne qu'il faut ajouter de manière permanente sur la liste, merci de contacter l'équipe administrative (061 24 09 77).

En cas de problème de discipline, l'équipe vous en tiendra toujours informé.

Si le comportement de votre enfant porte préjudice à un autre enfant, au groupe ou à l'animateur, nous nous réservons le droit de l'exclure de l'EDD « Potes*en*Ciel ». Cette option sera celle utilisée en tout dernier recours et toujours après des temps de concertation entre la coordination, l'enfant et sa famille.

10. PRISE DE PHOTOS

Dans le cadre des activités de Potes*en*Ciel, il se peut que votre enfant soit photographié ou encore filmé soit pour créer des souvenirs ou en vue de poursuivre un projet spécifique.

Ces productions pourraient être utilisées à des fins de publication soit sur le site Internet soit dans une publication écrite (Nuts Info, presse écrite...).

Ces photos restent la propriété du service Famille et nous veillons à ce que celles-ci soient appropriées et respectueuses de l'image de chacun.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo durant nos activités, veuillez le mentionner à la coordination et l'indiquer en commentaire lors de l'inscription en ligne.

Pour plus d'informations, consultez notre projet d'accueil disponible sur simple demande ou si notre site internet : www.bastogne.be/enfance